

<https://www.dane.ac-versailles.fr/spip.php?article155>



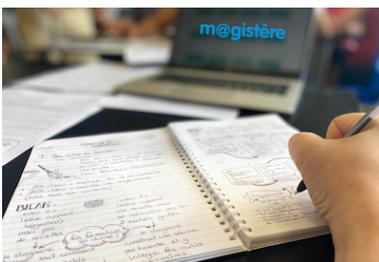
**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Projet e-formation

Quels sont les avantages de la e-formation ?

- Cultiver ses compétences numériques - Se former / s'informer - Nos publications -



Date de mise en ligne : lundi 17 octobre 2022

Copyright © Délégation Académique au Numérique Éducatif - Tous droits

réservés

En introduisant de la distance dans les dispositifs de formation, la « e-formation » bouscule les habitudes.

La **modalité hybride** articule des temps en présence et à distance, synchrones ou asynchrones.

Elle apporte ainsi une réelle plus-value pédagogique à condition qu'elle ait été pensée au préalable à la lumière des difficultés qu'elle peut engendrer et à condition surtout que le sujet de la formation se prête à cette forme particulière. (voir à ce sujet l'article : [« À quoi faut-il être attentif quand on souhaite généraliser la e-formation ? »](#))

[Ce schéma présente les trois modalités d'une formation hybride]

Schéma présentant la modalité hybride - Anne-Cécile Franc

Voir la transcription

Sur ce schéma sont présentées les trois modalités possible d'une formation hybride, appelée également e-formation : le présentiel, la classe virtuelle (synchrone) et le travail à distance (asynchrone)

- **Les déplacements**

Quand elle se déroule à distance, la e-formation ne nécessite plus que les apprenants et les formateurs se déplacent pour y participer.

Elle est avantageuse dans les académies qui occupent un vaste territoire, et lorsque l'on souhaite former en même temps des apprenants issus d'autres académies ou d'autres pays.

Elle l'est aussi pour toutes les personnes qui éprouvent des difficultés à se déplacer en raison d'une maladie ou d'un handicap.

Elle permet enfin de s'adapter rapidement à des situations exceptionnelles de confinement.

- **Le temps : inscription dans la continuum de formation**

La e-formation, dans la mesure où elle introduit une rupture de l'unité de temps dans sa partie asynchrone permet à chaque apprenant de choisir à quel moment il souhaite se former.

Elle permet donc à chacun de définir l'instant qui lui convient le mieux pour effectuer sa formation, mais aussi la durée à y consacrer, car chaque apprenant avance à son rythme propre.

Cette modalité favorise l'apprentissage tout au long de la vie en permettant à chaque participant de revenir sur le parcours, de consulter les ressources plusieurs mois après la fin de la formation au moment où il en a besoin. Ce temps long est nécessaire car les compétences mises en œuvre au cours de la formation ne pourront être consolidées que dans la pratique professionnelle ultérieure.

- **Individualisation**

Contrairement à la formation classique qui n'a pas toujours les moyens de favoriser l'individualisation des contenus proposés en fonction des besoins réels des apprenants, la e-formation permet cette personnalisation. En effet, la scénarisation du parcours peut intégrer une évaluation initiale ou des évaluations intermédiaires afin de proposer aux participants des parcours différenciés et progressifs à distance ou en présentiel. La formation est donc adaptée à tous, aux plus avancés comme aux débutants.

Quels sont les avantages de la e-formation ?

- **Des ressources disponibles en permanence, actualisées, enrichies, pérennes**

Chaque parcours de formation regroupe et centralise les ressources qui ont été utilisées lors de la formation ou qui ont été produites par les participants. L'apprenant pourra donc les retrouver depuis n'importe quel ordinateur, à n'importe quel moment de la formation.

Les formateurs-concepteurs veillent à mettre à jour les ressources proposées régulièrement et peuvent enrichir les contenus au fur et à mesure. Chaque participant est donc assuré de trouver des documents actualisés, y compris dans les mois qui suivent la formation. En effet, l'accès à ces ressources ne s'arrête pas à la date qui clôture sa formation du point de vue administratif, mais peut parfois perdurer plusieurs années.

- **L'accompagnement par un formateur-tuteur**

Dans un dispositif hybride, l'accompagnement par un formateur-tuteur constitue une réelle plus-value. En effet, les participants peuvent ainsi poser des questions pendant toute la durée de la formation. Un véritable lien s'instaure grâce aux relances régulières dans le forum. Avant d'animer une formation hybride pour la première fois, les formateurs-tuteurs suivent une formation de formateurs ([e-CAP3](#)) au cours de laquelle ils apprennent à instaurer le climat de confiance et de bienveillance qui favorisera l'engagement des participants et leur persévérance.

- **La scénarisation pédagogique : les transferts possibles**

Il ne sera pas possible de faire évoluer les pratiques des enseignants en classe si la formation continue à emprunter une forme frontale, descendante et exclusivement présentielle.

En revanche, on peut espérer qu'en expérimentant la modalité hybride ainsi que des approches pédagogiques variées au cours de la formation, les participants trouveront ces méthodes plus efficaces et auront envie de reproduire ce qu'ils ont vécu avec leurs élèves.

- **Une montée en compétences des formateurs**

Par ailleurs, les formateurs-concepteurs qui élaborent des parcours mettent ainsi leurs connaissances et leur expertise à la disposition d'autres formateurs qui peuvent ainsi monter en compétence dans un domaine disciplinaire ou transversal en animant ces formations à leur tour.

Les ressources réalisées ne disparaissent pas en même temps que le formateur puisqu'elles ont été publiées et mises à la disposition de l'ensemble de l'équipe académique, voire d'autres académies.

L'énergie n'est plus gaspillée à produire des ressources qui existent déjà ailleurs puisqu'il est désormais possible de bénéficier du travail académique et national.

Grâce à ce travail de conception collaboratif, les formations gagnent en qualité. L'intelligence collective à l'œuvre dans la conception d'un parcours permet à tous d'être gagnants : les concepteurs, les tuteurs, et les apprenants.

- **Le travail collaboratif**

Un dispositif de « e-formation » correctement conçu intègre des activités qui favorisent les échanges et la mutualisation.

Les apprenants voient une réelle plus-value de la e-formation quand elle met à la disposition des pairs des moyens de formation qui reposent sur l'échange de pratiques, l'analyse réflexive, la co-construction.

La plateforme de formation m@gistère propose de nombreuses activités qui favorisent ce genre de pratiques.

Il ne faut pas oublier non plus les avantages que ces outils présentent pour les formateurs eux-mêmes qui doivent nécessairement échanger et se concerter au sujet d'une formation qu'ils encadrent en commun.

- **Une utilisation accrue de la messagerie et des services académiques**

Quels sont les avantages de la e-formation ?

Tous les participants sont donc amenés à utiliser de manière régulière leur [messagerie académique](#), ainsi que les différents services proposés par l'académie dans l'[Edu-portail](#), ou au niveau national sur [le portail AppsEducation](#). L'utilisation de la plateforme m@gistère induit de nouveaux usages professionnels. Il est possible d'espérer que ces nouvelles pratiques se propagent ensuite dans les établissements.

- **L'acquisition de compétences numériques**

En étant formé avec le numérique, les participants acquièrent de nouvelles [compétences professionnelles indispensables au 21e siècle](#).

- Recherche d'information et traitement des données
- Communication et collaboration
- Création de contenus numériques et publication sur des réseaux
- Protection et sécurité des données personnelles
- Maîtrise de l'environnement numérique

- **La possibilité d'évaluer les compétences acquises et de les valoriser**

Grâce aux outils de suivi et d'évaluation de la plateforme m@gistère, les formateurs-tuteurs ont la possibilité de délivrer une attestation de formation à partir de l'auto-évaluation que chaque participant pourra faire des compétences qu'il pense avoir acquises au cours de la formation.

Une expérimentation est en cours pour reconnaître et valoriser ces compétences.

- **Le déploiement à grande échelle**

Si les formateurs-concepteurs sont obligatoirement les experts du sujet de la formation, un dispositif commun peut être utilisé par un plus grand nombre de formateurs-tuteurs pour accompagner plusieurs groupes d'apprenants.

Ces formateurs seront capables d'utiliser le dispositif conçu par d'autres pour accompagner un plus grand nombre d'apprenants que si seuls ces experts avaient pu assurer ces formations d'une manière plus classique.

Autres articles :

[Le JT e-formation : 26 minutes pour tout comprendre](#)

[Qu'est-ce que la e-formation ?](#)

[À quoi faut-il être attentif quand on souhaite généraliser la « e-formation » ?](#)

[Hybrider en un seul clic ou presque](#)

[e-formation et recherche](#)